

Commune de Verseilles Le Haut (52)

Sauvée de la disparition

Verseilles Le Haut est une commune appartenant au Pays de Langres, située à 40 km de Chaumont et 55 km de Dijon. Sa superficie est de 2,86 km². La commune de Verseilles Le Haut possédait une centaine d'habitants à la fin du XIX^{ème} siècle. A cette époque commence un lent déclin, pour atteindre en 1990 13 habitants, avec une moyenne d'âge de 75 ans et 75% de non actifs (retraités et autres). La commune ne dispose pas de commerce sédentaire, mais des commerçants ambulants (boulangers, fromagers, épiciers, produits surgelés) qui passent plusieurs fois par semaine pour les premiers. Il y a un agriculteur. Il n'y a pas d'artisan. Les équipements et services se limitent aux compétences traditionnelles d'une commune : assainissement, voirie, ramassage et tri des déchets, ramassage scolaire...

Le Maire a pris conscience de la situation, et a décidé d'ouvrir le débat lors d'un conseil municipal : il fallait accueillir de nouvelles personnes sur la commune.

Il a donc réuni 9 élus pour évoquer le problème de la dépopulation. Verseilles Le Haut ne possédait alors aucun bâtiment communal et très peu de terrain pour que de nouveaux habitants puissent s'installer sur la commune. Il fallait donc miser sur la sensibilisation des habitants à vendre certaines de leurs parcelles privées, afin de générer une offre pour de futurs habitants. Or, une partie de la population voyait comme une source de « nuisance » l'accueil de nouvelles familles.

Monsieur le Maire fut le premier à montrer l'exemple en vendant une parcelle de terrain lui appartenant pour une construction neuve, au centre du village. Cette action fait boule de neige : trois maisons sont construites.

Ces maisons ont vite trouvé des acquéreurs puisque le village est situé à 1 km de la route nationale entre Dijon et Langres, ce qui rend Verseilles Le Haut très attractive pour les personnes souhaitant avoir accès à la propriété. Lorsque les trois premières maisons ont été achevées, le conseil municipal a organisé une fête (repas, visite du village) avec quelques officiels et tous les habitants de la commune, pour fêter l'événement et accueillir les nouveaux habitants. De cette journée est née l'association « Versant soleil » qui s'occupe notamment d'une randonnée annuelle.

Parallèlement, le village, qui dispose d'un patrimoine bâti remarquable (église, maisons, fermes), a travaillé sur la création d'un sentier de randonnée. La municipalité ne pensait pas à l'époque que l'aménagement de ce type d'équipement touristique pouvait avoir des répercussions sur la démographie de la commune. Pourtant, les randonneurs découvrent le village avec plaisir. C'est ainsi qu'une famille originaire de Belgique a acheté une résidence secondaire pour en faire leur résidence principale.

Il est important d'impliquer les nouveaux venus dans la vie de la commune. C'est un objectif que la municipalité souhaite atteindre lors des prochaines élections municipales, en les faisant participer au conseil municipal. Il y aurait ainsi une parité entre les nouveaux habitants et les personnes originaires du village. Aujourd'hui, la majeure partie des sollicitations de la commune concerne l'achat de terrains pour réaliser de la construction neuve. La municipalité travaille donc sur la création d'un lotissement qui se trouvera près de l'église, afin que les nouveaux habitants ne soient pas excentrés et se sentent pleinement intégrés à la vie du village.

Aujourd'hui, la commune poursuit ses efforts pour offrir des possibilités d'achats. Elle fait un travail auprès des héritiers pour éviter les successions trop longues, qui bloquent l'arrivée de nouvelles familles et entraînent une dégradation de l'habitat. Elle tente aussi de privilégier l'arrivée de résidents principaux à celle de résidents secondaires. Depuis 2000, 27 nouveaux habitants se sont installés à Verseilles Le Haut et une famille de 5 personnes va emménager au cours de l'année 2005. La moyenne d'âge est passée de 75 ans à 39 ans, et la commune compte 14 enfants de moins de 16 ans.

L'objectif est d'atteindre 100 habitants en 2015. Le conseil municipal souhaite que cet accroissement de population se fasse relativement lentement, afin d'assurer une très bonne intégration des nouveaux habitants.

Contact : Pierre CRESSOT, Maire de Verseilles Le Haut tél :03.25.88.22.78